



## CONSTRUIRE UNE MAISON ÉCONERGÉTIQUE

Vous envisagez de construire une maison éconergétique, mais vous ne savez pas quelles questions poser à votre constructeur ou à votre architecte? Cette liste de vérification vous aidera à entamer le processus et vous orientera vers des programmes utiles qui vous permettront d'économiser de l'énergie et de l'argent.

### Considérer ce qui suit:

- Choisissez un constructeur ayant de l'expérience et de l'expertise dans la construction de maisons à haut rendement énergétique! Une excellente ressource pour commencer est le **Programme de constructeur éco-énergétique enregistré du Nouveau-Brunswick**. Leur site Web met les consommateurs proactifs en lien avec les constructeurs et les rénovateurs les mieux formés de notre région pour la construction de belles maisons à consommation zéro.
- Au Canada, il existe une série de certifications en matière d'efficacité énergétique pour les nouvelles constructions. Celles-ci comprennent les certifications ENERGY STAR®, R-2000, ÉnerGuide, Maison passive, ainsi que la certification nette zéro. Demandez à votre constructeur de vous expliquer les différences et choisissez celles qui vous conviennent le mieux.
- Demandez à votre constructeur de vous fournir des exemples de ses travaux qui correspondent au système d'évaluation auquel vous souhaitez que votre maison soit conforme.



Les appareils que vous installez sont un élément clé de la finalisation de votre construction. Pour vous assurer que vous tirez le meilleur parti de votre maison éconergétique, recherchez des appareils ENERGY STAR® qui fonctionnent efficacement et économisent de l'énergie au quotidien.



**Pensez à poser les questions suivantes à votre constructeur :**

- ❑ Avez-vous déjà travaillé avec **le Programme éconergétique pour les nouvelles maisons d'Énergie NB**? Le programme comprend des recommandations personnalisées et l'accès à des incitations pouvant atteindre *10000 dollars pour des améliorations de l'efficacité énergétique*.
- ❑ En quoi vos maisons sont-elles différentes de celles des autres constructeurs? Tous doivent répondre aux mêmes exigences du code du bâtiment, il est donc important de comprendre ces différences.
- ❑ Apposez-vous une étiquette et un classement énergétique soutenus par le gouvernement sur les maisons que vous construisez?
- ❑ Travaillez-vous avec des professionnels indépendants et agréés pour inspecter les maisons que vous construisez?
- ❑ Le système de chauffage dont nous parlons est-il économe en énergie et est-il admissible aux incitatifs du Programme éconergétique pour les nouvelles maisons.
- ❑ Comment vous tenez-vous au courant des dernières mesures incitatives fédérales et provinciales pour vous assurer que nous profitons des fonds disponibles pour ma maison?

Pour obtenir de plus amples renseignements sur **LE PROGRAMME ÉCONERGÉTIQUE POUR LES NOUVELLES MAISONS d'Énergie NB** et sur la façon dont vous pouvez économiser davantage,

**visitez le site [econergienb.ca](http://econergienb.ca) dès aujourd'hui.**